



Campagne électorale : Quand les familles-éducatrices seront-elles reconnues à leur juste valeur?

Montréal, le 25 septembre 2022 – Plus de 1 800 familles-éducatrices du Québec demandent aux partis politiques de prendre des engagements clairs sur l'éducation à domicile pour assouplir les exigences démesurées actuellement imposées aux parents. L'Association québécoise pour l'éducation à domicile (AQED) invite les partis politiques à prendre position sur l'école à la maison et à dénoncer les injustices vécues par les familles avec le ministère de l'Éducation.

L'éducation à domicile au Québec : plus de 1 800 familles-éducatrices inquiètes pour leurs enfants

Au Québec, plus de 50 % des enfants scolarisés à domicile présentent des troubles d'apprentissage ou des problèmes de santé physique ou mentale, auxquels le système d'éducation traditionnel ne peut répondre adéquatement. Préoccupées par le sort réservé à leurs enfants, les familles-éducatrices dénoncent le « deux poids deux mesures » du ministère de l'Éducation depuis de nombreuses années. Sous son leadership, le ministre Jean-François Roberge, qui a refusé de rencontrer l'AQED, n'a fait que mettre des bâtons dans les roues aux familles :

- Le **nouveau règlement de la CAQ** imposé en 2019 **brime le droit des parents** d'éduquer leurs enfants selon la méthode qu'ils privilégient. Le ministère de l'Éducation impose le programme et les examens, sans tenir compte du projet éducatif des familles et des besoins particuliers des enfants.
- La **Direction de l'enseignement à la maison (DEM)**, qui a le mandat d'accompagner les familles-éducatrices, **agit de façon cavalière et avec rigidité**, alors que les parents n'ont pas de recours pour faire respecter leurs valeurs et leurs droits. Les parents-éducateurs croulent sous une paperasse complexe et inutile, laquelle n'ajoute aucune valeur au parcours scolaire de l'enfant.
- La **Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison**, qui servait de canal de communication avec le milieu et suspendue avant les dernières élections, n'a pas été réactivée par le ministre Roberge, et ce, malgré les multiples demandes de l'AQED et de ses partenaires.
- Malgré plusieurs propositions de l'AQED, aucune démarche n'a été entreprise de la part du Ministère pour accorder **un accès équitable à la diplomation secondaire aux enfants scolarisés à domicile**. Les exigences imposées et le processus d'obtention d'un diplôme secondaire sont inéquitables et inacceptables. Les enfants scolarisés à la maison se voient évalués par une seule épreuve par matière, cette dernière comptant pour 100 % de la note. En quoi cela favorise-t-il la diplomation?
- Avec les **épreuves ministérielles obligatoires** imposées par le ministère de l'Éducation, des centaines de jeunes du primaire et du secondaire scolarisés à la maison ont subi en juin dernier des situations anxiogènes. Ces examens se déroulent dans des conditions médiocres qui ne respectent pas les besoins particuliers de la majorité d'entre eux.



Concernant les **épreuves ministérielles obligatoires**, rappelons que :

- Les parents-éducateurs doivent déjà rendre des comptes tout au long de l'année auprès du Ministère concernant le cheminement académique de leur enfant. En fin d'année, les enfants scolarisés à domicile doivent aussi se soumettre à un mode d'évaluation à la discrétion des parents en plus des examens obligatoires.
- Le Ministère oblige dorénavant les enfants scolarisés à domicile à se soumettre aux épreuves ministérielles dans une école qu'ils ne fréquentent pas.
- Conséquence : des enfants qui ont vécu de l'anxiété à l'école et qui apprennent bien à la maison doivent se rendre pour l'examen de fin d'année dans un lieu inconnu avec des personnes qu'ils ne connaissent pas. D'autres enfants doivent se déplacer dans l'école où ils ont subi de l'intimidation.

Citation :

« Actuellement, le gouvernement n'est pas à l'écoute des familles-éducatrices et ne les respecte pas! Seules les députées Marwah Rizky et Christine Labrie ont défendu les parents-éducateurs. Nous demandons aux partis politiques de prendre position sur le rôle des familles-éducatrices dans l'apprentissage de nos enfants. À l'aube de sa réélection, nous demandons au premier ministre François Legault de s'engager à nommer un nouveau ministre de l'Éducation, considérant l'absence totale d'écoute et de dialogue de la part de Jean-François Roberge. Le ministre a ignoré toutes les tentatives de l'AQED d'ouvrir le dialogue alors que les familles-éducatrices subissent des injustices inacceptables. Quand les familles-éducatrices seront-elles respectées et reconnues à leur juste valeur? », a déclaré madame Marine Dumond-Després, présidente de l'AQED.

À propos de l'AQED

Depuis 25 ans, l'Association québécoise pour l'éducation à domicile travaille à faire connaître, soutenir et défendre l'éducation à domicile au Québec. L'AQED, qui regroupe plus de 1 800 familles-éducatrices et plus de 4 000 jeunes scolarisés à domicile, informe, inspire et rassemble les parents-éducateurs à travers la province. L'AQED a l'ambition de démocratiser les apprentissages en famille. Les familles-éducatrices membres souhaitent un monde où ce choix éducatif est reconnu à sa juste valeur.

Renseignements :

administration@aqed.qc.ca